



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

Lundi le 29 août 2022 à 19 h au sous-sol de l'école Saint-Mathieu

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	1. Ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2022	X	
	1.3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022	X	
	1.4. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2022		
	2. Interventions du public		
19 h 15	3. Affaires pour décision et discussion		
	3.1. Rapport annuel du conseil d'établissement	X	13
	3.2. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2021-2022	X	5
	3.3. Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2021-2022	X	6
20 h 00	4. Rapports		
	4.1. Rapport de la présidence		
	4.2. Rapport de la direction et des membres du personnel		
	4.3. Rapport du représentant au comité de parents		
	4.4. Rapport de l'OPP et de la fondation		
20 h 15	5. Autres sujets		
	5.1. Questions et demandes des membres du CÉ		
20 h 30	6. Fermeture		
	6.1. Date de la prochaine rencontre – 21 septembre 2022		
	6.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement
Mélissa Matte, directrice